

# PLAN LOCAL D'URBANISME

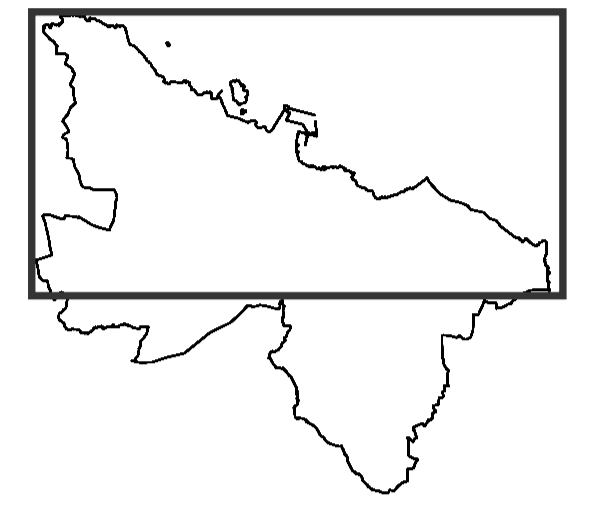


## Règlement graphique

Plan 1 sur 2 (Partie Nord)

Le zonage

Echelle : 1:5 000



Révisé le : 26/10/2017  
1ère Modification le : 06/12/2018  
2ème Modification le : 30/07/2020  
Mise à jour le : 31/12/2021  
3ème Modification le : 31/03/2022

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
01	Agrègement et parking de la place de Roumenez à Treblou	Commune	365
02	Agrègement et élargissement de visibilité rue Ar Veret à Treblou	Commune	702
03	Élargissement de la rue du Préfet Colignon à Treblou	Commune	1 689
04	Élargissement de la rue Nicolas Appert	Commune	56
05	Aménagement de la rue de Kerdanet à Treblou	Commune	76
06	Aménagement du chemin de Menes Kergristan et création d'un cheminement piéton	Commune	1 132
07	Aménagement de l'allée ou de Chabagners	Commune	488
08	Aménagement de la rue de Toubalan	Commune	297
09	Création d'une aire de Covourgan	Conseil Départemental	9 095
10	Liaison piétonne entre la rue Saigne Belligic et Jean Tangy	Commune	133
11	Création d'une liaison piétonne entre la rue P. Broissolante et le Bud Alland	Commune	43
12	Création d'une liaison piétonne allée Raouvenet - route des Roches Blanches	Douarnenez Communauté	5 754
13	Aménagement d'un garage au carrefour des routes de Chaper et de Brest	Commune	2 823
14	Aménagement d'une liaison piétonne à Kerastellic	Douarnenez Communauté	1 248
15	Aménagement d'une liaison piétonne entre Branguen et la route de Poulidic	Douarnenez Communauté	7 057
16	Aménagement d'un park couvert pour visibilité à Frange vers H. Barb. et de	Commune	4
17	Aménagement d'une espace paysager sur la rive gauche du Port Bru	Commune	15 425
18	Création d'une liaison piétonne, dans le prolongement de la rue Jean Bath	Commune	426
19	Création d'une liaison piétonne entre le chemin de Penty et promenade Poulart	Douarnenez Communauté	1 259
20	Liaison piétonne vallée du Ris	Douarnenez Communauté	1 287
21	Création d'un accès pour desservir la zone AU de Lanngat Nord	Commune	478
22	Création d'une aire de grisonnasse Gouez	Commune	592
23	Création d'une liaison piétonne entre le Veret et le lotissement du Mevir	Douarnenez Communauté	922
24	Liaison piétonne à Kernu	Douarnenez Communauté	2 778
25	Maillage d'équipements sportifs à Keravnac	Commune	18 388
26	Aménagement d'un dispositif de sécurité pour desserte zone AU Poulan-sur-Mer	Commune	390
27	Liaison piétonne vers la rue de Pez-Vr	Commune	97
28	Création d'un équipement public à Brihuil	Douarnenez Communauté	7 802
29	Aménagement d'un espace public et d'un stationnement à Prouder	Douarnenez Communauté	2 476
30	Création d'un équipement public à Pouldivad	Commune	4 459
31	Aménagement d'une liaison piétonne au niveau du chemin de Port An Soner	Douarnenez Communauté	1 419
32	Création d'une liaison piétonne entre Lospitell et la rue de l'Éclair	Douarnenez Communauté	1 956
33	Création d'un stationnement à Keravnac	Commune	1 702
34	Aménagement liaison piétonne chemin des Roches Blanches, accès ancienne école	Douarnenez Communauté	1 027
35	Aménagement liaison douce en prolongement d'un d'arrêt, 17 Keravnac	Douarnenez Communauté	346
36	Aménagement d'une liaison piétonne au sein du Bois du Robou	Douarnenez Communauté	1 156
37	habitat ou équipement (à définir) à Parou Braz	Commune	519
38	Création d'un accès pour l'opération de logements locatifs à Parou Braz	Commune	50
39	Sécurisation du sentier côtier, dans le secteur du Bruu	Commune	1 330
40	Aménagement d'une liaison piétonne dans le secteur de Pen Ar Menes	Commune	2 296
41	Élargissement de l'allée de Neiz Kaouen	Commune	77
42	Aménagement d'une liaison piétonne dans le secteur du Moulin de Kergristan	Douarnenez Communauté	1 338
43	Création d'accès à C'haouen	Commune	1 902
44	Liaison piétonne entre Kernu et le Moulin de Kergristan	Douarnenez Communauté	735
45	Liaison piétonne à Branguen	Douarnenez Communauté	223
46	Liaison piétonne route de Menes Poulan	Commune	1 138
47	Liaison piétonne entre lotissement Pouldivad "Kerrem" et rue Liberté	Douarnenez Communauté	843
48	Liaison piétonne Kerzast Kerzastren	Douarnenez Communauté	1 029
49	Liaison piétonne voie communale allée des Piverts	Douarnenez Communauté	1 190
50	Déplacement de visibilité, angle Impasse An Dou et rue Keravnac	Commune	135
51	Élargissement de la route de Brihuil	Commune	209
52	Élargissement de la rue de Keravnac	Commune	1 353
53	Liaison entre Impasse Cyprien, chemin de Keravnac et allée de Keravnac	Commune	359
54	Sécurisation du sentier côtier des Ploaer's	Commune	303
55	Liaison routière entre zone AU du Veret et rue Reunat	Commune	333
56	Sécurisation du sentier côtier au passage de l'Armen	Commune	64
57	Liaison piétonne entre la voie communale (vers Poulan) et le sentier côtier	Commune	673
58	Élargissement du passage de Frénes	Commune	40
59	Modification du tracé du chemin piéton le long du littoral - Vallon St-Pierre	Commune	94
60	Canalisation et circulation douce	Commune	134
61	Création accès rue Marvan Lebeque pour desserte de la zone AU de Kerzast	Commune	244

### ZONAGE GRAPHIQUE

#### U - ZONES URBAINES

- Zones à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat :

**UHaa** : secteur couvrant en partie les centres urbains de l'agglomération, et qui correspond à un type d'urbanisation dense, en ordre continu, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat

**UHab** : secteur couvrant les quartiers anciens où les contraintes architecturales nécessitent une réduction des hauteurs des constructions

**UHac** : secteur couvrant le versant Est de la ville dominant le Port, où les contraintes architecturales nécessitent une réduction des hauteurs des constructions

**UHma** : secteur d'urbanisation de densité moyenne en ordre continu ou discontinu, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat, et qui correspond aux quartiers urbanisés de la ville

**UHMa** : secteur d'urbanisation de densité moyenne en ordre continu ou discontinu, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat, et qui correspond aux quartiers urbanisés de la ville, où l'architecture traditionnelle nécessite une réduction des hauteurs des constructions

**UHca** : secteur d'urbanisation de densité moyenne à aérée en ordre discontinu, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat

**UHba** : secteur d'urbanisation de faible densité en ordre discontinu proche du littoral, destiné à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat

**UHkc** : secteur d'urbanisation en ordre discontinu et qui correspond à des ensembles bâtis arborés ou paysagers à proximité du littoral

- Zones à vocation d'activités et d'équipements :

**UE** : secteur à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

**Uia** : secteur à vocation industrielle, artisanale, de bureaux ou d'hébergement hôtelier

**Uib** : secteur à vocation artisanale, de bureaux ou d'hébergement hôtelier

**Uic** : secteur à vocation commerciale et d'hébergement hôtelier

**Ul** : secteur destiné à recevoir les installations, constructions et équipements nécessaires aux activités touristiques avec les capacités d'accueil correspondantes

**Uip** : secteur destiné à recevoir les installations, constructions et équipements à vocation portuaire, de natisme et de plaisance

#### AU - ZONES A URBANISER

- Zones à urbaniser à court ou moyen terme

**1AUHb** : secteur à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, densité moyenne

**1AUHc** : secteur à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, densité moyenne à aérée

**1AUIa** : secteur à vocation industrielle, artisanale, de bureaux ou d'hébergement hôtelier

**1AUIc** : secteur à vocation commerciale et d'hébergement hôtelier

**1AUIl** : secteur à vocation d'activités touristiques

- Zones à urbaniser à long terme

**2AUHc** : secteur à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat

#### A - ZONES AGRICOLES

**A** : secteur naturel à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

**AI** : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées dans lesquels sont autorisées, l'adaptation et l'extension des constructions à vocation industrielle, artisanale, commerciale ou de bureaux déjà existante, en zone agricole

LES LIAISONS DOUCES À CONSERVER OU À CRÉER AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-38 DU CODE DE L'URBANISME

LES ÉLÉMENTS NATURELS À PROTÉGER, À METTRE EN VALEUR OU À RÉQUALIFIER AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-33 DU CODE DE L'URBANISME (SOUJETS À DÉCLARATION PRÉALABLE)

LES ÉLÉMENTS BÂTIS ET PAYSAGERS À PROTÉGER, À METTRE EN VALEUR OU À RÉQUALIFIER AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-33 DU CODE DE L'URBANISME (SOUJETS À PERMIS DE DÉMOLIR OU À DÉCLARATION PRÉALABLE)

ESPACE ET SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES AU TITRE DE L'ARTICLE R.151-43 4° DU CODE DE L'URBANISME

SECTEUR AVEC LIMITATION DE LA CONTINUITÉ OU DE L'OCCUPATION POUR DES RAISONS DE NUISANCES OU DE RISQUES AU TITRE DE L'ARTICLE R.151-31 DU CODE DE L'URBANISME :

Risque industriel - se référer à l'annexe pour le zonage réglementaire des seuils

Risque de submersions marines :

zone d'aléa 'fort'

zone d'aléa 'moyen'

zone d'aléa 'léger' ou au changement climatique

Autres éléments graphiques

Limite des espaces proches du rivage (Loi Littoral)

Marge de recul reconstruisible (par rapport à l'axe de la voie ou aux limites alignements) et conditions d'alignements (sur la voie)

Périmètre de diversité commerciale renforcée (comprenant restriction de changement de destination)

Zone de protection au titre de l'archéologie, degré de protection 1

Zone de protection au titre de l'archéologie, degré de protection 2

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Périmètre de diversité commerciale

Périmètre de projet de la prise d'eau de Kerstry

